

Compte-rendu de la Consultation publique concernant le projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Val-Saint-François du 29 avril 2003 à 19h00 à Saint-François-Xavier-de-Brompton

Membres de la Commission

Présences

Denis V. Allaire, président de la Commission et maire de Valcourt
Isabelle Doucet, représentante du milieu des affaires
Christiane Vanasse, représentante des groupe de protection de l'environnement
France L. Maurice, maire de Saint-Claude
Bertrand Ducharme, maire de Stoke
Yvon Paquin, maire de Saint-François-Xavier de-Brompton
Gilles Perron, maire de Val-Joli

Absences motivées

Daniel Bernier, représentant du milieu syndical
René Pelletier, représentant du milieu socio-communautaire

Personnes de soutien

Richard Bouchard, Genivar
Gilles Tremblay, Genivar
Martin Lemieux, coordonnateur à l'environnement de la MRC du Val-Saint-François
Manon Fortin, directrice générale de la MRC du Val-Saint-François

Membres du public

Marc-André Martel, maire de Richmond et préfet de la MRC du Val-Saint-François
Christine Labelle, chargée de projet à l'environnement de la MRC de Memphrémagog
Monique Clément, représentante du CREE

Ordre du jour

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Présentation des Commissaires et du personnel de soutien
3. Information sur le déroulement de la consultation
4. Présentation du PPGMR

5. Observations du public
6. Suivi des actions de la Commission
7. Mot de remerciements

1. Accueil et mot de bienvenue

Monsieur le président de la Commission, Denis V. Allaire souhaite la bienvenue aux membres de la Commission aux personnes de soutien ainsi qu'aux membres du public.

2. Présentation des Commissaires et du personnel de soutien

Monsieur le président procède à la présentation des commissaires et du personnel de soutien présent ce soir.

3. Information sur le déroulement de la consultation

Monsieur Richard Bouchard explique, à l'assemblée, le déroulement de la consultation en indiquant qu'il fera un bref retour sur les objectifs de la politique québécoise 1998-2008 et que, suite à cela, monsieur Gilles Tremblay procèdera à la présentation d'un organigramme représentant une synthèse du plan de gestion des matières résiduelles de notre MRC.

4. Présentation du PPGMR

Monsieur Richard Bouchard procède à la présentation des orientations et des objectifs du gouvernement du Québec, décrit dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Ensuite, il explique les composantes du PGMR. Monsieur Gilles Tremblay procède à la présentation d'une figure représentant les différents chemins que pourront prendre les matières résiduelles que ce soit pour la réduction à la source, la revalorisation, le compostage ou l'enfouissement.

5. Observation du public

Madame Monique Clément s'interroge concernant la méthode utilisée pour calculer le 42 266 t.g. dans la collecte sélective, au sein de la MRC. Monsieur Gilles Tremblay explique que le total des colonnes représente le potentiel récupérable pour chacune des catégories ainsi que le tonnage de chacune des catégories. Madame Clément demande également combien de parcs de conteneurs nous auront et à quel endroit

ils seront situés dans la MRC. Messieurs Gilles Tremblay et Martin Lemieux répondent qu'au début il y aura un parc de conteneurs et après une étude de faisabilité et de rentabilité nous verrons s'il y a lieu de mettre sur pied d'autres parcs de conteneurs. Elle demande la définition de la méthode par dépôt volontaire des résidus revalorisables et demande si cela se fera seulement via les parcs de conteneurs. Monsieur Gilles Tremblay répond qu'en plus des parcs de conteneurs il y aura également des entreprises de récupération qui pourront entre autre gérer les matériaux secs. Madame Clément demande si les résidus domestiques dangereux seront collectés à même les parcs de conteneurs. Monsieur Tremblay répond que cela dépendra des programmes qui seront disponibles, par exemple les pneus usagés et les pneus hors route font l'objet d'un programme qui fait en sorte qu'il nous est facile de procéder à la récupération de ces résidus.

Monsieur Marc-André Martel mentionne, qu'en ce qui concerne les encombrants; le métal qui en découle est présentement récupéré au site d'enfouissement. Madame Clément demande également ce qui adviendra de notre site d'enfouissement advenant la mise en vigueur de la réglementation que nous attendons depuis plusieurs années. Monsieur Denis V. Allaire indique que la MRC a procédé au dépôt d'une demande de dérogation pour un agrandissement qui inclus la transformation de notre LES en un LET. Cette demande qui inclus un agrandissement en terme de volume aura pour effet d'allonger la vie en temps utile de notre site d'enfouissement. Madame Clément demande si nous avons l'intention de limiter en tonnage les matières résiduelles provenant de l'extérieur. Monsieur Allaire indique qu'advenant la transformation de notre LES en un LET la façon de rendre viable économiquement un LET et d'aller chercher une certaine partie du tonnage à l'extérieur avec un partenaire.

Madame Clément mentionne aux membres de la commission qu'elle désire déposer un mémoire et s'enquiert de la date limite. Elle indique que puisqu'elle a pris possession du plan de gestion seulement aujourd'hui, il lui sera difficile de rendre un mémoire au plus tard jeudi le 1^{er} mai et demande si lundi il sera trop tard. Le président de la commission, monsieur Allaire, accepte de recevoir le mémoire du CREE au plus tard le 5 mai 2003.

6. Suivi des actions de la Commission

Monsieur Richard Bouchard indique à l'assemblée qu'il y aura deux autres consultations publiques soit le 30 avril 2003 à Richmond et le 1^{er} mai 2003 à Valcourt. Suite à ces consultations il y aura un rapport émis et la commission se rencontrera concernant les commentaires reçus et verra à modifier le projet de plan de gestion, s'il y a lieu. La commission fera ensuite une recommandation au conseil de la MRC qui l'adoptera lors d'une séance ordinaire. Lorsque le plan de gestion sera adopté par le conseil des maires il sera transmis à Recyc-Québec pour étude sur la conformité.

7. Mot de remerciements

Monsieur Denis V. Allaire remercie les gens de s'être déplacé à cette consultation.
Levée de la séance à 20h00.